

Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

#### 1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement
- Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
  Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

### 2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations : accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées

#### 3) Préparer l'avenir des armées :

- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations

En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.

Lien vers le baromètre LPM : <a href="https://barometre-lpm.defense.gouv.fr">https://barometre-lpm.defense.gouv.fr</a>



Ministère des Armées



@Armees\_gouv



Ministère des Armées



Ministère des Armées



@armees\_gouv



# **CHANTIER** DE MODERNISATION



# **IMMOBILIER INFRASTRUCTURES**



## **CONSTATS / OBJECTIFS**

Le ministère des Armées est le deuxième occupant du domaine public de l'État, avec 4 700 sites, 270 000 ha et 38 millions de m² de bâtiments. Son action en matière d'immobilier et d'infrastructures a donc un impact majeur, notamment sur les territoires.

Son domaine immobilier est destiné à apporter le soutien nécessaire à l'activité opérationnelle des armées, mais il comprend aussi des emprises techniques, des bâtiments tertiaires et un riche patrimoine culturel et mémoriel.

Les objectifs du chantier de transformation de la fonction infrastructure / immobilier portés par la loi de programmation militaire sont :

- 1. L'amélioration de la condition du personnel et du logement des familles
- 2. La livraison des infrastructures nécessaires à l'activité opérationnelle des armées
- 3. L'amélioration de l'état général des infrastructures et de la maintenance



## PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le budget dédié aux opérations d'infrastructures est passé de 1,27 Md€ en 2017 à 2,4 Md€ en 2022. Cet investissement s'est concrètement traduit par la rénovation de bases aériennes, l'adaptation de quais pour les sous-marins ou les frégates, mais également par un volet « à hauteur d'homme » au titre du plan Famille, dont le plan Hébergement en faveur des militaires du rang ou le plan « Ambition Logement », signé en février 2022, sont des marqueurs forts.

Pour répondre à ces attentes, il a été nécessaire de redéfinir un nouveau contrat opérationnel pour le service d'infrastructure de la défense : création du Centre national de production d'infrastructure de la Défense (CNPID), recours à l'externalisation, massification des achats, standardisation lorsque cela est possible. Cela a bénéficié particulièrement aux conditions de vie dans les casernes et dans les lycées militaires. En développant des relations contractuelles impliquant davantage les entreprises, le ministère optimise ses ressources et améliore les conditions d'entretien de son parc immobilier (contrat d'externalisation des logements domaniaux, recours aux marchés de conception, construction, aménagement, entretien et maintenance (CCAEM), valorisation du domaine).

Cette démarche a été menée en parallèle de la mise en place d'une nouvelle architecture budgétaire au 1er janvier 2021, afin de mieux responsabiliser les bénéficiaires, et de la déconcentration des crédits d'entretien vers les bases de défense. Une nouvelle instruction ministérielle sur la programmation infrastructure et le déroulement des programmes d'investissement a permis notamment, fin 2021, de réorganiser la gouvernance, préciser les fonctions de la maîtrise d'ouvrage et rappeler l'objectif d'optimisation de la réponse opérationnelle dans le triptyque coût/délai/performances.

Enfin, des orientations stratégiques ont été fixées par le document cadre de la politique immobilière 21-25. L'objectif est de dynamiser la stratégie domaniale en portant l'effort sur la fiabilisation des données immobilières, leur partage, et la mise en place d'un schéma directeur immobilier pour toutes les bases de défense.

### **ILLUSTRATIONS**



Les plans d'équipement des armées incluent la livraison d'infrastructures opérationnelles, comme la rénovation de la piste de la base aérienne d'Avord.



La rénovation de 30 000 places d'hébergement, destinées aux militaires vivant dans les casernes a été lancée. Ainsi, de 2019 à 2021 : 15 700 places ont été commandées sur plus de 94 sites et 2 800 avaient déjà été livrées fin 2021, sur 28 communes différentes.



Conditions de vie dans les lycées militaires : les chambres et les sanitaires des lycées de Saint Cyr l'Ecole, de La Flèche et d'Autun ont été rénovés, ainsi que les systèmes de sécurité incendie du lycée naval de Brest.